Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212901581-20260225-D202625-DE

VILLE DE PENMARC'H FINISTÈRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 25 FEVRIER 2026

N° Acte : **2026-Délib-25-CM 25/02/2026**	Classification **: 7.1 Décisions budgétaires**

N^bre de Conseillers en exercice : 29

N^bre de Conseillers présents ou représentés : 25

***Objet* : Budget annexe ports de plaisance : vote du budget primitif 2026**

L'An deux mil vingt-six le vingt-cinq du mois de février à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de PENMARC'H, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul STANZEL, Maire.

Etaient absents : M. Erwan SEZNEC (procuration à Mme Jocelyne LE RHUN) ; Mme Sandrine ROBIN-MIOSSEC ; M. Thomas JONCOUR ; M. Fabrice FABRIANO ; M. Yves CAPITAINE ; M. Raynald TANTER (procuration à M. Éric RAPHALEN) et Mme Marie-Claire DUPONT (procuration à Mme Karine TANNEAU COSQUÉRIC).

Secrétaire : Mme Estelle GUICHAOUA.

Monsieur le Maire expose que le budget primitif 2026 (budget annexe ***ports de plaisance***) de la commune de Penmarc'h prévoit les écritures suivantes :

Fonctionnement

Recettes	CA 2025	RAR 2025	Nouvelles propositions 2026	BP 2026	Evolution % /CA 2025
002 - Résultat d'exploitation reporté	2 595,69		8 044,52	8 044,52	210%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	100,00		100,00	100,00	0%
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	53 311,63		56 000,00	56 000,00	5%
75 - Autres produits de gestion courante	381,77		355,48	355,48	-7%
Recettes de fonctionnement	56 389,09		64 500,00	64 500,00	14%

Depenses	CA 2025	RAR 2025	Nouvelles propositions 2026	BP 2026	Evolution % /CA 2025
011 - Charges à caractère général	12 932,39		18 500,00	18 500,00	43%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 000,00		6 000,00	6 000,00	0%
65 - Autres charges de gestion courante	27,10		600,00	600,00	so
67 - Charges exceptionnelles	0,00		496,80	496,80	so
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 385,08		28 000,00	28 000,00	-5%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00		10 903,20	10 903,20	so
Dépenses de fonctionnement	48 344,57		64 500,00	64 500,00	33%

Résultat de fonctionnement	8 044,52

La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou notification

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212901581-20260225-D202625-DE

Investissement

Recettes	CA 2025	RAR 2025	Nouvelles propositions 2026	BP 2026	Evolution % /CA 2025
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	920.39		11 298.97	11 298.97	1128%
021 - Virement de la section d'exploitation	0.00		10 903.20	10 903.20	so
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 385.08		28 000.00	28 000.00	-5%
Recettes d'investissement	30 305.47		50 202.17	50 202.17	66%

Depenses	CA 2025	RAR 2025	Nouvelles propositions 2026	BP 2026	Evolution % /CA 2025
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	100.00		100.00	100.00	0%
21 - Immobilisations corporelles	18 906.50	4 873.00	45 229.17	50 102.17	165%
Dépenses d'investissement	19 006.50	4 873.00	45 329.17	50 202.17	164%

Résultat d'investissement	11 298.97

Considérant que le budget primitif doit être voté avant le 15 avril de l'année N ou le 30 avril s'il s'agit d'une année de renouvellement des organes délibérants,

Vu l'avis favorable de la commission *« Finances, travaux et vie économique »* du mardi 10 février 2026,

Ayant entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **à l'unanimité,**

DÉCIDE :

D'ADOPTER le budget primitif 2026 du budget annexe ***ports de plaisance.***

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Jean-Paul STANZEL